



**Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République,  
devant les députés allemands et français réunis à Versailles.**

Château de Versailles, Yvelines, le mercredi 22 janvier 2003

Monsieur le Chancelier, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Présidents du Bundestag et de l'Assemblée nationale, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames, Messieurs,

Voici l'Allemagne et la France réunies aujourd'hui pour commémorer l'Histoire et pour préparer l'avenir. Ensemble, nous célébrons l'acte par lequel, le 22 janvier 1963, deux hommes d'Etat, deux visionnaires, le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle, ont scellé la réconciliation de nos peuples et les ont engagés dans une communauté de destin au service de la paix.

Aujourd'hui, nous leur rendons hommage. Nous mesurons le chemin parcouru. Et nous voulons, sur leur exemple, aller plus loin dans l'entente de nos deux pays, et ceci au service de l'Europe.

Dans cette histoire de l'Europe, où l'aventure guerrière occupa tant de place, deux grands peuples se sont regardés avec fascination et passion. Ils se sont affrontés jusqu'à l'épuisement. En même temps, leurs cultures se sont nourries l'une de l'autre, dans un étroit et constant rapport de séduction.

Le Général de Gaulle a évoqué les lointaines origines de la relation singulière entre l'Allemagne et la France, ce " sentiment, écrit-il, de ce que Gaulois et Germains ont entre eux de complémentaire et qui, jadis, féconda la présence de l'Empire romain sur le Rhin, fit la fortune des Francs, glorifia Charlemagne, justifia les relations du roi de France et des princes-électeurs, fit s'enflammer l'Allemagne au brasier de la Révolution, inspira Goethe, Heine, Madame de Staël, Victor Hugo et, en dépit des luttes furieuses

qui opposèrent les deux peuples, ne cessa pas de chercher un chemin, à tâtons, dans les ténèbres ".

La gravité le cède à l'émotion de voir aujourd'hui leurs représentants se réunir à Versailles. Versailles qui marqua par deux fois l'épilogue autant que le prélude de nos luttes fratricides. Dans la Galerie des Glaces, à quelques pas de nous, la proclamation de l'Empire allemand et ses conséquences devaient hanter la société française pendant un demi-siècle. Versailles, et la Galerie des Glaces encore, où les conditions imposées à l'Allemagne après 1918 suscitèrent outre-Rhin humiliation et rancœur.

On connaît la suite : la liberté anéantie, le déchaînement de la violence, son cortège de destructions et de souffrances, ses millions de morts, cette apothéose de l'horreur et puis ces familles séparées, ces destins brisés. Dans cette nuit terrible, de part et d'autre, des voix courageuses s'élevaient déjà pour résister à l'innommable, pour refuser ces engrenages fatals.

Des hommes de vision ont montré le chemin. C'était celui de l'Europe. Ce chemin passait par la réconciliation franco-allemande. Ces deux aventures devenaient indissociables. L'Europe allait sceller la paix là où il n'y eut si souvent que la guerre et la force brutale. Elle allait soutenir le rêve de liberté des peuples opprimés.

Désormais Versailles, qui a tant marqué notre mémoire collective, symbolisera la fraternité entre l'Allemagne et la France et, au-delà, celle de notre continent tout entier. Voilà, Mesdames et Messieurs, le sens de votre présence, en cet instant solennel, où Allemands et Français veulent rappeler la vocation de leur réconciliation et de leur amitié, les enjeux de leur union et leurs ambitions pour l'avenir.

Ce 22 janvier 1963, l'Allemagne et la France ont tourné définitivement la page des haines et des heures terribles. Elles l'ont fait, emmenées par la volonté et la conviction de deux hommes pétris du caractère de nos peuples et déterminés à donner un nouveau sens à l'Histoire. Le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer sont allés au devant l'un de l'autre et ont partagé l'émotion des foules qui les ont accueillis. Ils ont communiqué au même silence dans le souvenir et le recueillement.

L'un et l'autre se sont reconnus et respectés : Konrad Adenauer, l'opposant au nazisme qui, jamais, n'a renoncé à son rêve démocratique et dont toute l'ambition a été consacrée à redonner à sa patrie sa dignité et son rayonnement ; et le Général de Gaulle, qui connaissait l'Allemagne dont il admirait l'âme et l'intelligence, et qui, comme le Chancelier, a combattu ceux qui les ont trahies.

Écoutons le Chef de la France libre livrer sa vision du monde à la veille de signer le Traité de l'Élysée : "Parmi les éléments, disait-il, qui façonnent le présent, il n'y en a pas qui soient plus frappants que le fait franco-allemand". Écoutons son hommage au Chancelier Adenauer : "Ce grand homme d'État qui n'a jamais cessé de penser et de proclamer que la coopération de l'Allemagne et de la France est une nécessité absolue, qu'elle est la condition et le fondement-même de la construction de l'Europe".

L'Europe, il appartenait au premier chef à l'Allemagne et à la France de lui montrer le chemin sur la base de l'union de nos deux peuples. Seuls le Chancelier fédéral et le

Général de Gaulle pouvaient forcer le cours des choses. L'extraordinaire conjonction de ces deux destins singuliers devait décider du nôtre.

En quarante années, la réconciliation franco-allemande a été une histoire exemplaire. Surmontant les obstacles et les hésitations, la coopération entre nos deux pays est devenue une réalité chaque jour plus dense. Et en quarante années, chaque étape décisive en Europe a été franchie grâce à cette force motrice que constituent l'Allemagne et la France.

Les liens se sont multipliés, sous l'autorité et l'impulsion des hommes qui, en Allemagne et en France, ont pris le relais : Georges Pompidou et Willy Brandt, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Helmut Kohl, et vous-même, Monsieur le Chancelier, avec lequel, depuis près de 5 ans, j'ai le privilège de partager cette responsabilité qui est aussi une ardente obligation.

Doit-on rappeler les avancées formidables réalisées par l'Europe grâce aux impulsions données par le moteur franco-allemand ? La liberté de circulation des Européens dans un espace commun créé par les accords de Schengen. La liberté des échanges dans un grand marché unique. La naissance de l'Europe de la Défense, avec la brigade franco-allemande puis le Corps européen. Et enfin, notre monnaie, l'euro, projet inouï par son audace, qui donne à l'Europe une dimension dont elle n'a en réalité pas encore pris pleinement conscience.

Ces progrès de l'Europe se sont nourris d'une confiance franco-allemande qui a permis une meilleure connaissance de l'autre. Sept millions de jeunes ont déjà pris part à des échanges dans le cadre de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. L'Université franco-allemande a créé un même espace pour les étudiants. La chaîne de télévision Arte, c'est vrai, Monsieur le Chancelier, appartient désormais à l'environnement familial de nos compatriotes. Des liens humains d'une extraordinaire densité se sont noués à travers tous les jumelages entre nos villes, nos départements, nos régions mais aussi entre nos écoles et nos associations.

Notre lien s'appuie sur une relation économique inégalée, dans les échanges comme dans les investissements. Nous sommes l'un pour l'autre le premier partenaire. Ensemble, nos entreprises ont mis en place des pôles industriels et des coopérations d'envergure mondiale qui hissent l'Europe au premier rang. Je pense par exemple aux secteurs aéronautique et spatial.

C'est donc tout un faisceau de références communes qu'Allemands et Français ont construit au cours des quarante dernières années. La relation franco-allemande ne ressemble à nulle autre. En même temps, elle nous oblige tous pour l'avenir.

Monsieur le Chancelier, Mesdames et Messieurs, le moment est venu de donner un nouveau souffle au pacte fondateur entre nos deux pays.

Un pacte renouvelé, pour engager plus avant nos deux peuples et raviver la foi franco-allemande ! Un pacte pour répondre aux défis que nous lance la recomposition du paysage et des équilibres européens !

Le mois dernier, à Copenhague, nous avons ouvert une nouvelle page de l'Histoire, celle des retrouvailles de la famille européenne que le 20ème siècle avait déchirée. L'an prochain, nous accueillerons ces peuples qui sont une partie de nous-mêmes. Ils nous apporteront leur goût de la liberté et l'ardeur de leurs espérances.

A Copenhague, nous revenions au rêve des pères fondateurs et nous puisions aux sources-mêmes de notre projet européen, un projet destiné à enraciner la paix, la démocratie et la stabilité sur l'ensemble de notre continent.

Cette Europe retrouvée, plus riche de sa diversité mais aussi plus hétérogène, aura besoin plus que jamais du moteur franco-allemand. Ce vaste ensemble de 450 millions d'habitants sera confronté à des risques et des défis pour sa cohésion et pour son équilibre. Il devra se trouver un centre de gravité. Et plus que jamais, nos deux pays doivent être, dans l'Union, bien davantage que deux simples partenaires. La voix du couple franco-allemand doit s'élever pour proposer, pour innover, pour ouvrir un chemin à cette nouvelle Europe.

Notre vision européenne nous a permis de transcender nos différences. Nous avons su reconnaître, respecter, surmonter les dissemblances dues à nos traditions, à nos héritages culturels et historiques, à nos intérêts concurrents. Notre souci d'harmoniser sans cesse nos approches a constitué une force d'entraînement sans pareille pour l'Europe tout entière. L'expérience prouve que, lorsque Berlin et Paris se mettent d'accord, l'Europe peut avancer ; s'il y a divergence, l'Europe marque le pas.

N'y a-t-il pas meilleur exemple que l'accord franco-allemand obtenu à Bruxelles qui a permis de conclure les négociations d'adhésion dans le calendrier prévu ? Une dynamique s'est créée et un accord a été dégagé, au bénéfice des candidats comme de l'Union.

Demain encore, nous saurons trouver les solutions équilibrées que, dans beaucoup de domaines, nos deux pays ont vocation à définir et à proposer à leurs partenaires. Ce rôle moteur, nous entendons naturellement l'exercer au service du projet européen.

Dès l'été 2000, Allemands et Français ont pressenti que le temps était venu d'une Constitution pour l'Europe. C'est de l'Allemagne et de la France que sont issues les premières idées, les premières propositions. Le mot-même de Constitution faisait alors frémir, ou bien soulevait l'enthousiasme. Aujourd'hui, toute l'Europe travaille à l'élaboration d'un Traité constitutionnel.

Un texte auquel chaque citoyen de l'Union pourra se référer. Un texte qui exalte les principes et les valeurs qui nous unissent et qui fixe son cap au grand vaisseau de l'Europe. C'est la mission dont s'acquittent avec passion, mais aussi avec sagesse et expérience, les membres de la Convention sur l'avenir de l'Europe que préside Monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

Les questions essentielles y sont posées. Celle de l'architecture institutionnelle qui doit conférer davantage de stabilité, de visibilité et d'influence à l'Union. Celle de l'adhésion et de la mobilisation des citoyens de l'Europe dans la construction de l'Union. La

question des responsabilités respectives exercées par les Nations et les institutions européennes. Celle de l'extension de l'Union et de ses limites. Celle enfin du rôle que doit jouer l'Europe sur la scène internationale.

Notre travail commun au sein de la Convention illustre cette détermination à construire l'Europe de demain.

Le Chancelier et moi-même avons ainsi transmis la semaine dernière une proposition sur l'architecture institutionnelle de l'Union. Là-encore, la confrontation des idées a permis de faire émerger une proposition susceptible, nous l'espérons, de rallier un large consensus. Et chacun a fait, comme il se doit, un pas important en direction de l'autre, avec le souci partagé de préserver l'équilibre original, originel, des institutions européennes tout en renforçant la légitimité politique de chacune d'entre elles.

Cette contribution commune confère davantage de visibilité au Conseil européen grâce à la continuité et la stabilité de sa présidence ; elle conforte parallèlement l'autorité de la Commission, qui doit incarner l'intérêt général européen, et ceci grâce à l'élection de son Président par le Parlement européen.

L'Europe doit continuer à se construire selon un modèle institutionnel singulier, celui d'une Union des peuples et d'une Union des Etats, équilibre parfaitement illustré dans le concept de Fédération d'Etats-Nations. La question aujourd'hui n'est plus de choisir entre une approche communautaire et une démarche intergouvernementale, entre plus ou moins de fédéralisme, entre plus ou moins de souveraineté. La vraie question est de savoir comment donner concrètement à l'Europe la capacité et les moyens d'agir et d'être davantage au service des citoyens à travers des institutions plus légitimes, plus efficaces, plus incarnées.

Dans cet hémicycle, je veux souligner le rôle qui revient à la représentation nationale. Elle doit, plus que jamais, être partie prenante de la construction européenne et toujours plus étroitement associée au processus d'élaboration et de contrôle des décisions européennes. Il est indispensable que les grands acteurs de la vie politique nationale s'impliquent régulièrement dans le débat sur l'Europe et qu'ils se rencontrent, avec les députés européens, au sein d'un Congrès afin, par exemple, de débattre une fois par an de l'état et de l'avenir de l'Union. C'est le meilleur moyen de le faire comprendre à l'ensemble de nos citoyens et d'être ainsi un relais essentiel entre la vie de chaque jour et les ambitions pour l'avenir.

Il est urgent que l'Europe s'impose comme un acteur international. Elle est aujourd'hui un exemple pour tous ceux qui refusent la fatalité de la guerre. Son rêve n'est pas une vaine gloire, dont elle a épuisé les illusions, mais de mettre sa puissance au service de la paix. Elle incarne une ambition pour l'humanité. Une Europe capable d'agir, y compris dans le domaine militaire, est nécessaire à l'équilibre du monde.

Fortes de cette conviction, l'Allemagne et la France ont proposé à la Convention la création d'une Union européenne de Sécurité et de Défense qui, face aux risques et aux menaces de toute nature, inscrirait la sécurité commune et la solidarité dans le Traité constitutionnel. Cette Union contribuerait également au renforcement du pilier européen de l'Alliance, illustrant ainsi la complémentarité et la compatibilité de nos engagements dans l'Union européenne et dans l'Alliance Atlantique.

Nos pays ont également proposé d'étendre au domaine militaire la possibilité de nouer des coopérations renforcées, de rapprocher encore leur vision de la sécurité en

procédant à une analyse commune de la menace, de mettre en oeuvre enfin une véritable politique d'armement. Ensemble, nous pouvons coopérer encore davantage avec nos partenaires européens, prêts à aller de l'avant, pour mettre à disposition de l'Union européenne les moyens dont elle a besoin.

Le monde est confronté à des situations de crise, hélas, sur l'ensemble des continents. Je pense bien sûr à l'Iraq. C'est là un défi majeur. La guerre n'est pas inévitable. Le seul cadre d'une solution légitime est celui des Nations Unies. La France et l'Allemagne, en présidence successive du Conseil de Sécurité, mènent une concertation étroite et exemplaire pour donner toutes ses chances à la paix.

Je pense aussi à l'Afghanistan où nos forces sont engagées côte à côte pour contribuer à la stabilité et à la sécurité de ce pays et permettre ainsi sa reconstruction.

Notre expérience dans les Balkans occidentaux a montré qu'il est possible de définir une politique européenne crédible. L'Union est aujourd'hui en mesure de reprendre la mission de l'Alliance en Macédoine. Elle se prépare également à assurer la direction de la force internationale déployée en Bosnie. Allemands et Français, avec bien sûr d'autres partenaires - je pense naturellement aux Britanniques - doivent ensemble apporter de manière efficace leur contribution à la stabilité dans cette région. Plus généralement, nos deux pays devront veiller à ce que le sommet de Thessalonique marque une nouvelle étape dans le rapprochement de ces pays avec l'Union européenne.

Enfin, cette nouvelle Europe doit établir avec ses nouveaux voisins de l'Est comme avec ses voisins du pourtour méditerranéen, et notamment du Maghreb, des relations de partenariat privilégié, prévoyant leur participation accrue à nos politiques et un véritable partage de nos coopérations.

L'Europe doit représenter pour ses citoyens une force de progrès. Dans le grand mouvement de la mondialisation, elle les protège et pèse de toute son influence pour que des règles encadrent la libéralisation des échanges. C'est au nom d'une responsabilité éthique que l'Allemagne et la France font campagne pour l'interdiction universelle du clonage humain. C'est pour les générations futures qu'ensemble nous militons en faveur d'une Organisation mondiale de l'environnement.

Nous devons promouvoir ensemble un modèle économique et social purement et proprement européen, fondé sur l'équilibre entre, d'un côté, l'initiative et la responsabilité individuelles, de l'autre, la protection sociale et la nécessaire solidarité nationale.

Enfin, l'Europe doit être un véritable espace de liberté, de sécurité et de justice pour tous les citoyens. Face au terrorisme, à la criminalité organisée, à tous les trafics, renforçons notre coopération policière et judiciaire et dotons l'Europe des moyens d'action nécessaires pour relever ces défis.

Un champ immense et neuf s'ouvre à l'Union européenne. L'Allemagne et la France doivent le défricher ensemble. Elles devront, chaque fois que possible, mobiliser tous leurs partenaires de l'Union et, s'il le faut, entraîner ceux qui ont la volonté d'agir dans des coopérations permettant d'aller plus vite et plus loin. Nos deux pays qui, par principe, participent déjà à toutes ces avant-gardes, constitueront naturellement le coeur

du " groupe pionnier " que j'appelais déjà de mes vœux, voici trois ans devant le Bundestag.

Aujourd'hui, le Chancelier et moi-même invitons nos deux peuples à proclamer leur volonté de poursuivre la main dans la main l'aventure européenne. La déclaration commune, que nous avons adoptée ce matin, et que nous vous présentons à l'occasion de ce 40ème anniversaire témoigne de notre vision partagée de l'avenir de l'Europe et de nos convictions pour une Union plus forte, plus démocratique et plus solidaire.

Et naturellement cette déclaration exprime notre détermination à retrouver l'ardeur qui a présidé à la réconciliation et à notre rapprochement. Désormais perçue comme allant de soi, notre relation est pourtant un défi de chaque jour.

Relançons le dialogue de notre jeunesse, encourageons les échanges entre nos universités, l'accueil des jeunes dans nos entreprises, dans nos centres de recherche. Aiguisons l'intérêt de nos familles, de nos enfants pour la société, la langue, la culture de l'autre. Favorisons la mobilité professionnelle de nos compatriotes.

Symboliquement, pour donner toute sa force et son éclat à cette journée, le Chancelier vient de l'évoquer, nous avons déclaré pour l'avenir ce 22 janvier "Journée franco-allemande". Il faut en effet savoir se souvenir si l'on veut construire. Cette journée doit être consacrée, dans toutes les institutions de nos systèmes éducatifs, à la promotion de la civilisation, de la société, de la langue du pays partenaire. Et notre relation est d'abord une relation entre les hommes. Laissons jouer la part du coeur également !

Sachons accomplir les gestes politiques à la mesure de ce que nous sommes en réalité l'un pour l'autre.

Ce matin, nous avons tenu un Conseil des ministres commun. Ministres allemands et français ont présenté ensemble l'état de la coopération dans leurs domaines respectifs et leurs projets pour l'avenir. Nous leur avons donné une " feuille de route " fixant les objectifs à atteindre. Nous avons également prévu que, dans chaque pays, un Secrétaire général pour la coopération franco-allemande puisse, à l'avenir, donner les impulsions nécessaires à l'épanouissement de nos relations.

Notre rassemblement revêt une importance toute particulière. Par votre présence ici, vous marquez la participation indispensable du législateur dans notre relation car c'est sa responsabilité que de forger un véritable espace de citoyenneté franco-allemand. Grâce à vous, et par l'action étroitement coordonnée que vous avez décidé de poursuivre, nos deux pays vont se sentir encore plus proches, dans leur vie quotidienne, dans la profondeur de nos sociétés que les lois façonnent et accompagnent. A travers nos lois, faisons de l'Allemagne et de la France une vraie communauté de droit, protectrice et fraternelle !

Monsieur le Chancelier, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les destins de l'Allemagne, de la France et de l'Europe se mêlent et s'entrecroisent. Ensemble, Allemands et Français doivent poursuivre leur aventure commune. J'ai confiance dans l'avenir de l'Europe parce que j'ai confiance dans la solidité de la relation franco-allemande.

Signé il y a tout juste quarante ans, le Traité de l'Elysée garde toute sa portée et sa vigueur. Il nous inspire dans notre vision au service de l'Europe.

Je vous remercie.